DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE DE CAUSSE et DIEGE 12700

Tél .05 65 64 66 47 Fax. 05 65 64 67 04

Email: mairie.loupiac.caussediege@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTÉ DE MISE À LA RETRAITE (régime général) De Madame Catherine PEYROUTY Adjoint administratif

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU la loi n°2003-775 du 21 août 2003 et la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites,

VU le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet.

CONSIDERANT que Madame Catherine PEYROUTY, née le 19 juin 1958, a demandé son admission à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2020,

ARRETONS

Article 1: à compter du 1^{er} juillet 2020, Madame Catherine PEYROUTY, née le 19 juin 1958, adjoint administratif, est admise sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite auprès de la CNAV et de l'IRCANTEC, à cette même date l'agent sera radié des cadres

Article 2 : le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressée

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion.
- Comptable de la collectivité.

A Causse et Diège le 30 juin 2020.

Serge MASBOU,

Maire

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le : Signature de l'agent,